

13-05-26
N. Senojo / Pour mise en ligne

NOTE VERBALE



Le Bureau exécutif du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) présente ses compléments à toutes les Missions permanentes et Observateurs permanents auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York, et à l'honneur de solliciter la présentation de candidatures au poste de Secrétaire général adjoint (SGA) et Directeur du Bureau régional pour l'Afrique.

Le PNUD intervient dans près de 170 pays et territoires. Ancré dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et attaché aux principes d'universalité, d'égalité et de ne laisser personne de côté, le PNUD a défini ses priorités dans son Plan stratégique (2026-2029), qui vise à aider les pays à atteindre le développement durable en éradiquant la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, en accélérant les transformations structurelles en faveur du développement durable et en renforçant la résilience face aux crises et aux chocs. Le Plan stratégique présente une vision de l'évolution du PNUD au cours des quatre prochaines années, en réponse à un contexte du développement en mutation et à l'évolution des besoins de ses partenaires.

Regroupant 46 pays, le Bureau régional pour l'Afrique (RBA) est le plus grand bureau régional du PNUD. Basé à New York, il dispose d'un centre régional de services à Addis-Abeba (Éthiopie) et de deux plateformes de services sous-régionales à Dakar (Sénégal) et Pretoria (Afrique du Sud), et couvre près d'un tiers des pays en situation de crise ou de post-crise. Dans l'ensemble de la région, le PNUD s'associe aux pays pour élaborer et partager leurs propres solutions face aux défis urgents du développement, en soutenant des coalitions pour le changement et en mettant en relation les individus et les institutions afin qu'ils puissent partager connaissances, expériences et ressources. À mesure que les pays développent leurs capacités locales, ils s'appuient sur l'expertise du PNUD et sur son vaste réseau de partenaires régionaux et mondiaux.

Le Directeur régional est le chef de file du PNUD dans la région ainsi qu'un membre de la direction du PNUD au niveau institutionnel et, à ce titre, incarne les valeurs de l'organisation, les comportements attendus et les compétences substantielles. Le Directeur du Bureau régional pour l'Afrique rend compte à l'Administrateur/Administrateur associé. Il/Elle est membre du Groupe exécutif du PNUD et contribue à définir et à suivre les orientations stratégiques globales de l'organisation. Il/Elle dirige et gère l'ensemble des politiques ainsi que les opérations des programmes régionaux et des bureaux de pays dans la région afin de répondre aux priorités et d'atteindre les résultats attendus. Le champ d'action et les principales fonctions du poste comprennent notamment :

- Participer au plus haut organe décisionnel du PNUD au niveau institutionnel, le Groupe exécutif (EG), en contribuant à définir et à mettre en œuvre les orientations stratégiques de l'organisation dans son ensemble ;

À toutes les Missions permanentes et Missions d'observateurs permanents
auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York
New York



- Établir des partenariats stratégiques avec les principales parties prenantes afin de mener à bien la mission du PNUD, d'accompagner les pays dans leurs trajectoires de développement et d'obtenir des résultats ;
- Diriger le Bureau régional pour l'Afrique et travailler de manière collaborative au sein du PNUD afin d'atteindre les résultats et objectifs conformément au Plan stratégique du PNUD, notamment en assurant la direction générale et en façonnant la réflexion stratégique de l'engagement du PNUD dans la région ; en identifiant les défis et priorités de développement dans la région ; en définissant les priorités stratégiques de programmation aux niveaux régional et national ; et en mettant en œuvre des mesures visant à améliorer la qualité et l'efficacité des programmes ;
- Établir et entretenir des partenariats stratégiques pour le PNUD dans la région Africaine, notamment la coopération avec l'Union africaine et l'appui à celle-ci, en mettant l'accent sur le partage des connaissances, les activités conjointes de développement et la mobilisation de ressources, et en représentant le PNUD, selon les besoins, lors d'événements et de forums de haut niveau relatifs à la région Afrique ; et
- S'engager dans des plateformes collaboratives dans la région afin de soutenir le système des Coordinateurs résidents des Nations Unies, plaider pour une plus grande cohérence et harmonisation des équipes de pays des Nations Unies, et soutenir la mise en œuvre effective des réformes du système des Nations Unies pour le développement aux niveaux régional et national.

Afin d'assurer un large vivier de candidates et candidats pour ce poste, le PNUD accueillera favorablement toute nomination venant compléter la recherche et les consultations menées par le Secrétaire général. Le PNUD accueillerait tout particulièrement les candidatures de femmes.

Le Secrétaire général recherche une personne présentant les qualifications et compétences suivantes :

- Un solide parcours d'expériences à responsabilités croissantes, avec des réalisations substantielles et des résultats probants au niveau international, notamment en programmation du développement, mobilisation de ressources et plaidoyer, avec un accent spécifique sur l'Afrique ;
- Une expérience en coopération interinstitutions et internationale, en négociation de partenariats, en mobilisation de ressources et en gestion de programmes, y compris en matière de réponse aux crises et de gestion de situations complexes ; ainsi qu'un leadership avéré et la capacité à plaider en faveur de solutions efficaces ;
- Une connaissance et une expérience avérées du système des Nations Unies et/ou d'autres institutions intergouvernementales et entités internationales, y compris la capacité d'influencer et de favoriser le dialogue lors de forums mondiaux et régionaux ; et
- Des valeurs d'inclusion, d'intégrité, d'humanité, ainsi que des comportements favorisant la connexion et la collaboration, l'analyse et la planification, l'obtention de résultats à impact positif, l'apprentissage et le développement, et l'adaptation et l'innovation.



Contrôle au regard des droits de l'homme

Conformément à la politique relative à la nomination de candidats et candidats, le Secrétaire souhaite préciser qu'il incombe au gouvernement proposant une candidature de s'assurer que chaque personne qu'il nomme n'a pas été condamnée, ni ne fait actuellement l'objet d'une enquête ou de poursuites, pour une infraction pénale, ou pour toute violation du droit international des droits de l'homme ou du droit international humanitaire. Dans le cas de personnes dont l'enquête, l'inculpation ou les poursuites relatives à une infraction pénale n'ont pas abouti à une condamnation, le gouvernement proposant la candidature est prié de fournir des informations concernant l'enquête (ou les enquêtes) ou les poursuites en question. Le gouvernement proposant la candidature est également prié de certifier qu'il n'a connaissance d'aucune allégation selon laquelle la personne qu'il nomme aurait été impliquée, par action ou omission, dans la commission d'actes constituant des violations du droit international des droits de l'homme ou du droit international humanitaire.

Les personnes proposées par les États Membres ou celles qui souhaitent servir les Nations Unies à titre individuel devront, si elles sont présélectionnées, remplir une auto-évaluation indiquant qu'elles n'ont pas commis, n'ont pas été condamnées ni poursuivies pour une infraction pénale et qu'elles n'ont pas été impliquées, par action ou omission, dans la commission de toute violation du droit international des droits de l'homme ou du droit international humanitaire.

Conflits d'intérêts

Tous les membres du personnel des Nations Unies sont tenus de respecter les normes les plus élevées en matière d'efficacité, de compétence et d'intégrité. Les hauts responsables, en particulier, ont le devoir de servir de modèles dans le respect des normes éthiques de l'Organisation. Un conflit d'intérêts survient lorsqu'un membre du personnel, par action ou omission, laisse ses intérêts personnels interférer avec l'exécution de ses fonctions et responsabilité officielles, ou lorsqu'il/elle met en cause son intégrité, son indépendance et son impartialité. Le risque de conflit d'intérêts peut résulter de l'exercice d'un emploi ou d'une activité extérieure (non onusienne) : d'activités extérieures, y compris politiques ; de la réception de cadeaux, distinctions, prix, faveurs ou rémunérations provenant de sources externes (non onusiennes) ; ou d'investissements personnels. En particulier, aucun membre du personnel ne doit accepter d'un gouvernement un honneur, une décoration, une faveur, un cadeau ou une rémunération (réglement du personnel 1.2 (j)). Lorsqu'un conflit d'intérêts réel ou perçu survient, les hauts responsables sont tenus d'en informer l'Organisation sans délai. Afin d'éviter l'influence familiale réelle ou perçue et les conflits d'intérêts susceptibles d'en découler, le Règlement du personnel des Nations Unies prévoit que des nominations « ne doivent pas être accordées à quiconque est père, mère, fils, fille, frère ou sœur d'un membre du personnel » (règle du personnel 4.7 (a)). Les personnes présélectionnées devront également remplir le formulaire de déclaration d'intérêts préalable à la nomination pour les postes de haut niveau, afin d'identifier les conflits d'intérêts potentiels et de prévenir et gérer, autant que possible et en temps utile, les situations dans lesquelles des intérêts personnels pourraient entrer en conflit avec les intérêts des Nations Unies.

Programme des Nations Unies pour le développement
Bureau Exécutif



Toute nomination doit inclure le curriculum vitae des candidates et candidats, avec leurs coordonnées complètes (courriel et téléphone), et doit être reçue au plus tard à la **date limite du 1 juin 2026**. Les nominations peuvent également être envoyées à : exo.cos@undp.org.

De plus amples informations sur le PNUD sont disponibles sur le site Internet suivant : <http://www.undp.org/>

Le Bureau exécutif du Programme des Nations Unies pour le développement saisit cette occasion pour renouveler à toutes les Missions permanentes et Missions d'observateurs permanents auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York les assurances de sa très haute considération.

